

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

81638

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4805 Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOUFID EL MOSTAFA

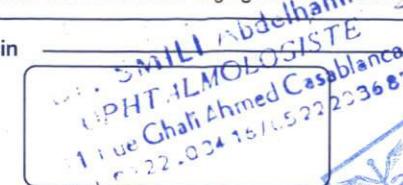
Date de naissance : 01/01/1953

Adresse : 14 ABDELLAH BEN ABD

Tél. : 06.61.62.7924 Total des frais engagés : 3300 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 23/07/2021

Nom et prénom du malade : RIFAI NAFJAT

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Troubles Visuels

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 24/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/08/2021	CR		300 DA	Dr. SMILI Abderahmane OPHTHALMOLOGISTE N° Chali Ahmed Casablanca 22-23415105122 3687

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

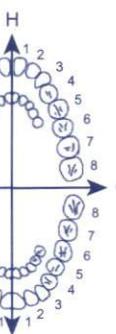
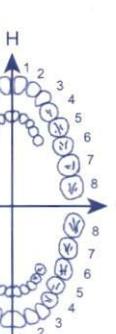
Cachet et signature du Professionnel	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
PTIQUE LB DIAUDOU Opticien - Optométriste Bj Moulopouketa bloc J N°70 GSM 0625.272592 - Casa	24/08 2021					33.00,00 Dhs

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Optique Le Beau Coin

OPTIQUE LE BEAU COIN

Opticien - Optométriste

Patente N° 0561279 N° 1710

Bd. Moudiboukita, bloc J N° 70

BP 0179006000087

GSM: 06.25.27.25.92

Bd. Moudiboukita, Bloc (j) N°70 - Casablanca



N° 50791172 - R.C : 335648

Facture N° C-04463

Casablanca le : 24/08/2021

Mr: Rifai NAJAT

VL :

OD: (-170 + 75) + 100

12000ps

OG: (85 + 0,50) + 1.50

12000ps

VP :

OD: ADD + 2.50

OG: ADD + 2.50

Monture : optic 900ps

Verres : progressif 1000ps

OPTIQUE LE BEAU COIN

Opticien - Optométriste

Bd. Moudiboukita bloc J N° 70

BP 017900600087

Casa

GSM: 06.25.27.25.92

33000ps

Total : Arrêtée la présente Facture à la Somme de : trois mille

trois cent m

Payé Espèce

Docteur SMILI Abdelhamid

Spécialiste Diplômé de la
Faculté de Médecine
de Montpellier



Maladies et Chirurgie des yeux
Angiographie-Laser - Lentilles de contact

Autre Explorations

11, Rue Ghali Ahmed
CASABLANCA(2ème étage)
(ex rue berthelot Bd Mohamed V)
(près du Siège Crédit du Maroc)

Tél: 05.22.20.34.16 - 05.22.20.36.87

الدكتور اسميلي عبد الحميد

خريج كلية الطب بمونبليي
أمراض وجراحة العيون

11. زنقة غالى احمد (بيرطولو سابقا)
الطابق الثاني - شارع محمد الخامس
(قرب مصرف المغرب)

الهاتف: 05 22.20.34.16 - 05 22.20.36.87
الدار البيضاء

Casablanca, le 23/08/2011.

M. RIFAI NAJAT

Lentilles V. Progressifs. organiques. Antiglare

$$\text{VL} \quad OD = (170^{\circ}, +0,75) + 1,00.$$

$$OG = (85^{\circ}, +0,50) + 1,50.$$

VI Addition + 2,50 OG.

OPTIQUE LE BEAU COIN
Opticien - Optométriste
Bd. Moudibou Keita bloc J N°70
GSM: 06.25.27.25.92 - Casablanca

Dr. SMILI Abdelhamid
OPTICIEN MOLOSSITE
11 Rue Ghali Ahmed Casablanca
Tél : 05 22.20.34.16 - 05 22.20.36.87